

# Découvrez le nouveau barème de la filière Jouets 2026

28/10/2025

# Présentation des intervenants

---



---

**Céline RAMOS**

Responsable Grands  
Comptes Jouets

**Ecomaison**



---

**Matthieu GOUTTI**

Responsable de la filière  
Jouets

**Ecomaison**

# Principales actions 2024 et à date 2025

► Consulter le rapport d'activité : <https://ecomaison.com/rapport/rapport-activite-2024/>

Adhésion et contractualisation  
Plus de 3000 metteurs en marché\*\*



Eco-modulations : Pièces détachées, gestion durable certifiée  
Près de 80 entreprises avec Pde\*\*



Déploiement de la collecte en déchèterie  
4500 déchèteries dont 1/2 opérationnelle ; 1/4 avec CP\*



Déploiement de la collecte en GSS et GSA  
Contrôle, réassort, formation  
> 1000 magasins\*\*



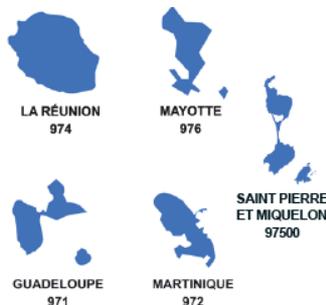
Collecte pédagogique avec 2 académies (Versailles et Créteil)  
250 écoles et maternelles



Roadshow : Mission Sauvetage de Jouets  
Réemploi – Réparation - Tri  
Avril 2025



DROM COM : déploiement des points de collecte dans tous les territoires + Soutiens renforcés



Test IMR plastique avec des fabricants de Jouets  
(tests plastique Ecomaison Vs norme Jouets)



Fonds réemploi Solidaire  
Convention + AMI ESS  
> 500 ESS en convention  
Taux de déclaration autour de 50%



# En novembre, c'est la grande collecte solidaire des Jouets

- 1 rendez-vous annuel tous les mois de novembre
- 1 marque avec 1 film publicitaire
- 1 site dédié
- 1 visuel décliné en physique et digital
- 1 plan média et presse à grande échelle
- Des animations dans les magasins

Points de collecte équipés et théâtralisés durant tout le mois de novembre (métropole + DROM COM)

- ▶ 750 magasins et enseignes spécialistes du jouet
- ▶ 270 magasins et enseignes alimentaires
- ▶ 720 associations, actrices du réemploi
- ▶ 700 points en collectivités (intégration de Laisse Parler Ton Cœur)



# En novembre, c'est la grande collecte solidaire des Jouets



# Ordre du jour

1

---

Pourquoi des évolutions du barème Jouets en 2026 ?

2

---

Quels changements ?

3

---

Synthèse de toutes les éco-modulations applicables aux jouets

4

---

De nouveaux outils pour vous aider

# 1. Pourquoi des évolutions du barème Jouets en 2026 ?





## 1.1 Des obligations réglementaires

# 1.1 Une obligation réglementaire de mise en œuvre d'éco-modulation

## Eco-modulation :

- ▶ **Loi AGEC :** Les contributions financières versées par les producteurs [soumis à REP] sont modulées, lorsque cela est possible au regard des meilleures techniques disponibles, pour chaque produit ou groupe de produits similaires, en fonction de critères de performance environnementale, parmi lesquels la quantité de matière utilisée, l'incorporation de matière recyclée, l'emploi de ressources renouvelables gérées durablement, la durabilité, la réparabilité, les possibilités de réemploi ou de réutilisation, la recyclabilité, la visée publicitaire ou promotionnelle du produit, l'absence d'écotoxicité et la présence de substances dangereuses telles que définies par le décret prévu à l'article L. 541-9-1, en particulier lorsque celles-ci sont susceptibles de limiter la recyclabilité ou l'incorporation de matières recyclées. (...) La modulation prend la forme d'une prime accordée par l'éco-organisme au producteur lorsque le produit remplit les critères de performance et celle d'une pénalité due par le producteur à l'éco-organisme lorsque le produit s'en s'éloigne. Les primes et pénalités sont fixées de manière transparente et non discriminatoire. **Article L.541-10-3 Code de l'environnement**
- ▶ **Cahier des charges filières Jouets :** L'éco-organisme propose au ministre chargé de l'environnement, dans les conditions prévues à l'article R. 541-99, des primes et pénalités associées aux critères de performance environnementale pertinents portant au moins sur le critère de disponibilité des pièces détachées, lorsque la nature des produits le justifie. Dans les conditions prévues à l'article R. 541-99, l'éco-organisme peut également proposer des primes et pénalités associées aux autres critères de performance environnementale qui sont mentionnés à l'article L. 541-10-3.
  - 2.2. Etude relative à l'intégration des matières recyclées dans les jouets [sous 3 ans]
  - 2.3. Etude relative au recyclage des déchets de jouets [sous 3 ans]
  - 2.4. Etude relative à la durée de vie des jouets [sous 2 ans]
- ▶ **Arrêté du 5 septembre 2025 fixant les modulations applicables aux contributions financières versées par les producteurs lorsqu'ils incorporent des matières plastiques recyclées**

# 1.1 L'arrêté IMR plastique

- ▶ Application au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- ▶ Applicable avec modification de cahier de charges pour EA, ABJ, Jouets ...
- ▶ Prime versée au producteur par tonne de MPR plastique post consommation
- ▶ Exclusion : si matrice composite ; si perturbateur de recyclage (identifié par les Eo)
- ▶ Eligibilité sur toute la MPR sauf si seuil mini est fixé par résine. Seuil proposé par les Eos à la DGPR
- ▶ 3 niveaux de primes à la tonne de MPR incorporée selon la source :
  1. 450€/T si MPR issue d'une autre REP (ex : EA, ABJ, Emballages to Jouets )
  2. 550€/T si MPR issue de la même REP (ex : Jouets to Jouets )
  3. 1000€/T si MPR issue de résines plastiques difficilement recyclables dans emballages
- ▶ Financements aux bornes de la filière sans fongibilité entre filières ou matériaux
- ▶ Critère de proximité « cumulatif » :
  1. rayon de 1500km autour du barycentre hexagonal pour collecte-tri-traitement-incorpo (DROM COM > barycentre du territoire + exception possible tri-traitement-incorpo)
  2. pays de l'UE répondant à des normes équivalentes à celles de la directive cadre déchets
- ▶ Eo définit les exigences de traça nécessaire au versement des primes sous conditions et assure le contrôle de la véracité des informations transmises par les producteurs

# 1.1 Eco-modulations 2026 – prime et conditions d'éligibilité

---

## ► **Recyclabilité :**

- Non éligibilité à une prime (mise à dispo PDe ou certification) si perturbateur de recyclage
- Pas de changement de codes d'éco-participation

## ► **Gestion durable (certification bois/papier carton) :**

- Majoration de +50€/T pour les 95% et 50% Bois/papier carton
- Nouveaux codes

## ► **Intégration MPR Plastique :**

- Démarrage en 2026 avec prime IMR sur le PP-PE
- Pas de codes spécifiques car prime distincte de la déclaration



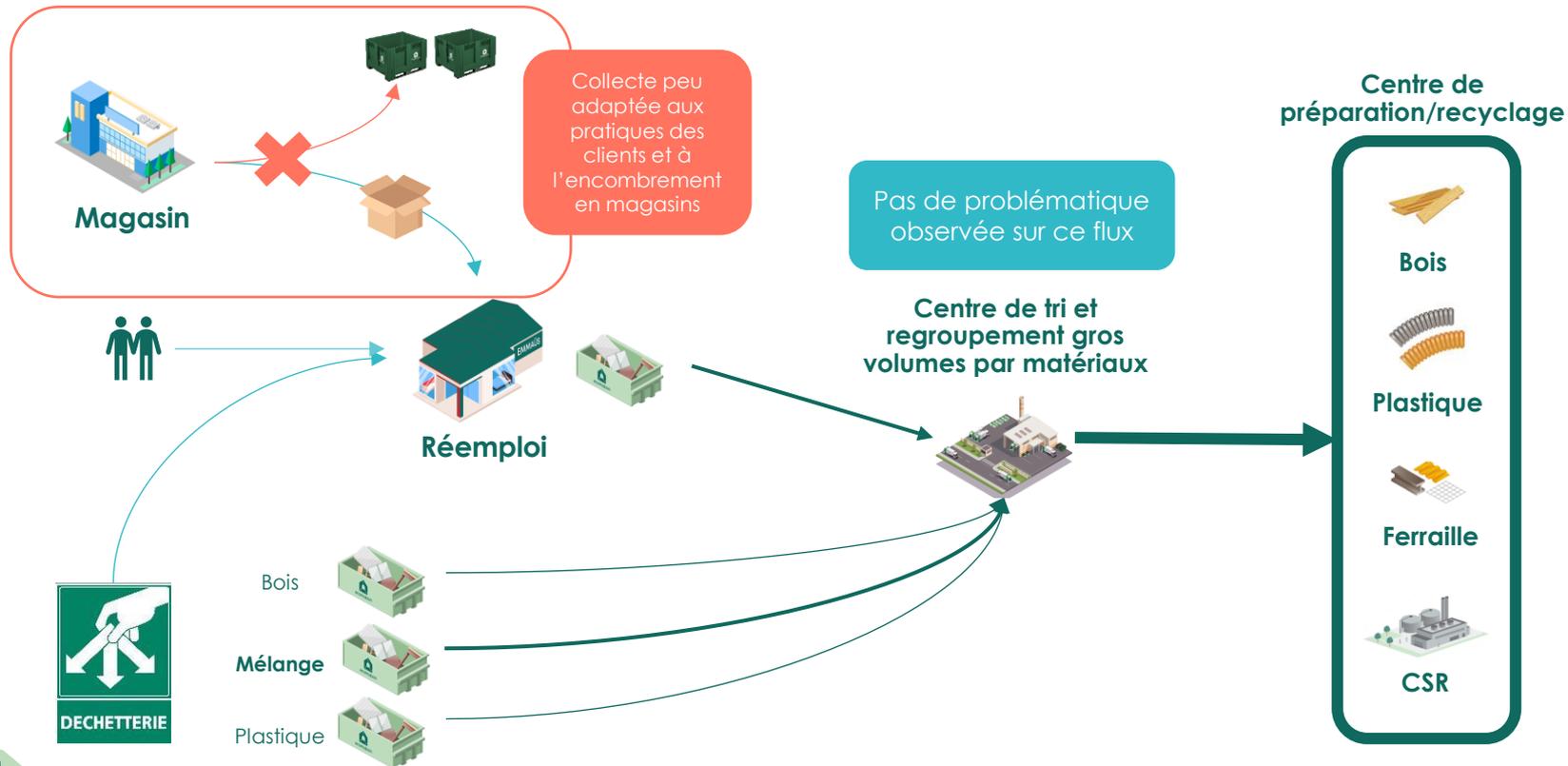
ecomaison

## 1.2 La mise en œuvre de la filière de collecte, tri et recyclage des jouets

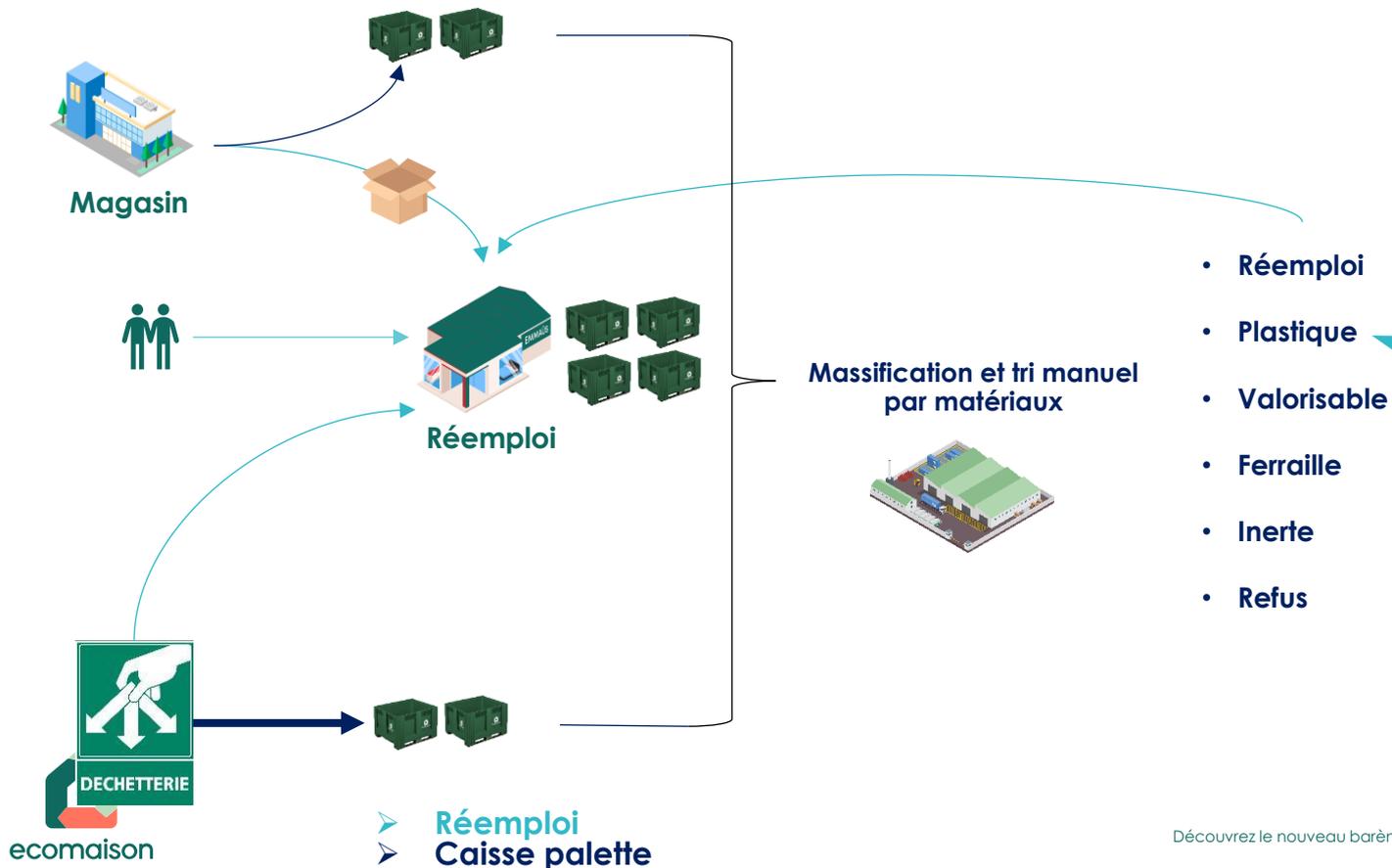
## Un meilleur alignement des tarifs pour les jouets de grande taille au regard de leur coût observé de collecte, tri et recyclage

- Il a été observé depuis le lancement de la filière que les **coûts** relatifs à la **collecte, au tri et au traitement des gros jouets** (après analyse, ceux dont le poids est en moyenne >3kg) sont **très inférieurs** aux petits jouets car :
  - Les gros jouets sont collectés en benne et triés au grapin avec les autres filières Ecomaison
  - Les petits jouets sont plus difficiles à collecter et le tri est manuel pour permettre le réemploi, prévenir le risque lié aux erreurs de tri DEEE et permettre son recyclage.
- Ce constat s'observe sur les différentes filières Ecomaison
- La mise sur le marché des gros objets représente 1% des unités mises sur le marché du jouet

# Une collecte en benne et un tri mutualisé au grappin des gros jouets



# Une collecte et un tri manuel des petits objets spécifiques et faiblement mutualisable avec les autres filières Ecomaison



AO Plastique 2025 vise à mieux trier en vue de recyclage les résines des petits jouets en 2026

# La collecte et le tri des petits jouets

► En mélange avec la filière bricolage-jardin



elles ont différents types  
de matériaux

♥ Venez découvrir le centre de tri Brangeon à Cholet où sont triés les jouets.



Ecomaison  
1,14 k abonnés

S'abonner



Partager



Enregistrer



Télécharger



Lien ici

## 2. Quels changements ?





ecomaison

## 2.1 Les changements liés aux écomodulations réglementaires

# Non éligibilité à une prime si perturbateur de recyclage

Capture de l'ancien barème

	Monomatériau plus de 95% <sup>1</sup>		Matériau majoritaire plus de 50% <sup>2</sup>				Sans matériau majoritaire
	Métal	Papier carton 95% Certifié, Bois, PP <sup>3</sup> , PE <sup>4</sup> et mixte PP <sup>3</sup> et PE <sup>4</sup>	Métal	Papier, carton, bois, PP <sup>3</sup> , PE <sup>4</sup> et mixte PP <sup>3</sup> et PE <sup>4</sup>	Autres plastiques	Autres matériaux	
< 0,1 kg	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €
≥ 0,1 kg et < 0,2 kg	0,02 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,05 €
≥ 0,2 kg et < 0,3 kg	0,03 €	0,04 €	0,04 €	0,05 €	0,07 €	0,08 €	0,08 €
≥ 0,3 kg et < 0,4 kg	0,04 €	0,06 €	0,06 €	0,07 €	0,09 €	0,11 €	0,11 €
≥ 0,4 kg et < 0,5 kg	0,05 €	0,07 €	0,07 €	0,08 €	0,12 €	0,14 €	0,14 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,08 €	0,11 €	0,11 €	0,14 €	0,19 €	0,24 €	0,24 €
≥ 3 kg et < 5 kg	0,39 €	0,59 €	0,59 €	0,70 €	1,01 €	1,24 €	1,24 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,59 €	0,88 €	0,88 €	1,05 €	1,52 €	1,86 €	1,86 €
≥ 7 kg et < 10 kg	0,73 €	1,09 €	1,09 €	1,31 €	1,89 €	2,33 €	2,33 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,21 €	1,82 €	1,82 €	2,18 €	3,15 €	3,88 €	3,88 €
≥ 15 kg et < 20 kg	1,70 €	2,55 €	2,55 €	3,05 €	4,41 €	5,43 €	5,43 €
≥ 20 kg et < 25 kg	1,74 €	2,62 €	3,11 €	3,73 €	5,39 €	6,62 €	6,62 €
≥ 25 kg et < 30 kg	1,92 €	2,88 €	3,61 €	4,33 €	6,25 €	7,69 €	7,69 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,20 €	3,30 €	4,36 €	5,23 €	7,55 €	9,30 €	9,30 €
≥ 40 kg et < 50 kg	2,54 €	3,81 €	5,33 €	6,39 €	9,23 €	11,35 €	11,35 €
≥ 50 kg et < 100 kg	3,81 €	5,72 €	8,43 €	10,11 €	14,61 €	17,98 €	17,98 €

Codes matériaux 00 et 12 non éligibles

Perturbateur de recyclage = non éligible à toute éco-modulation (ie : pièces détachées)

# Papier-carton : gestion durable ou non durable ?

En € Tonnes moyen

2025

Avant 2025		Code Matériau	2025	
Désignation Matériau	€ Tonnes		Désignation Matériau	€ Tonnes
Papier, carton >50%	190	19	Papier, carton >50%	190
Papier >95%	190	50	Papier, Carton >95% en gestion non certifiée	190
Carton >95%	190	51	Papier, Carton >95% en gestion durable certifiée	<b>128</b>

2026

2025		Code Matériau	2026	
Désignation Matériau	€ Tonnes		Désignation Matériau	€ Tonnes
Inexistant		59	<b>Papier, carton &gt;50% en gestion non certifiée</b>	<b>190</b>
Papier, carton >50%	190	19	<b>Papier, carton &gt;50% en gestion durable certifiée</b>	<b>140</b>
Papier, Carton >95% en gestion non certifiée	190	50	Papier, Carton >95% en gestion non certifiée	<b>153</b>
Papier, Carton >95% en gestion durable certifiée	128	51	Papier, Carton >95% en gestion durable certifiée	<b>103</b>

# Bois : les nouveaux codes et les matériaux renommés

En € Tonnes moyen

2025		Code Matériau	2026	
Désignation Matériau	€ Tonnes		Désignation Matériau	€ Tonnes
Bois, panneaux et dérivés de bois >50%	190	01	Bois, panneaux et dérivés de bois >50% <b>en gestion durable certifiée</b>	140
Inexistant	NA	09	Bois, panneaux et dérivés de bois >50% <b>en gestion non certifiée</b>	190
Inexistant	NA	10	Mélange bois massif et métal à plus de 75% <b>en gestion non certifiée</b>	190
Inexistant	NA	11	Panneaux de particules et/ou bois et/ou métal à plus de 75% <b>en gestion non certifiée</b>	190
Panneaux de particules et/ou bois et/ou métal à plus de 75%	190	24	Panneaux de particules et/ou bois et/ou métal à plus de 75% <b>en gestion durable certifiée</b>	140
Panneaux de particules à plus de 75%	190	25	Panneaux de particules à plus de 75% <b>en gestion durable certifiée</b>	140
Contreplaqué à plus de 75%	190	26	Contreplaqué à plus de 75% <b>en gestion durable certifiée</b>	140
OSB à plus de 75%	190	27	OSB à plus de 75% <b>en gestion durable certifiée</b>	140
Inexistant	NA	60	Panneaux de particules à plus de 75% <b>en gestion non certifiée</b>	190
Inexistant	NA	61	OSB à plus de 75% <b>en gestion non certifiée</b>	190
Inexistant	NA	62	Contreplaqué à plus de 75% <b>en gestion non certifiée</b>	190

# Générateur : ajout du menu déroulant « gestion durable »

## Jouets - Générateur des codes produits

### Barème applicable à partir du 1er janvier 2026

**RESET**

Sélectionner les éléments dans les cases vertes  
Penser à actionner le bouton "RESET" avant de faire une nouvelle génération.  
Le montant TTC de l'éco-participation est donné à titre indicatif ; le barème applicable est le barème HT.

1 - Choisissez une catégorie : Code:

2 - Choisissez un type de produit :

3 - Choisissez une famille de matériau puis le matériau majoritaire en poids :

est-il en gestion durable certifiée ?

4 - Choisissez la caractéristique (poids net du produit) en fonction du type de produit :

5 - Le produit bénéficie-t-il d'une éco-modulation ?

Attention, pensez à bien vérifier l'éligibilité de ce produit aux éco-modulations

D'où le code produit:

Jouets de plein air - en Bois, panneaux et dérivés de bois >50% en gestion durable certifiée Compris entre 5 kg et 7 kg exclus, avec mise à disposition de pièces détachées



ecomaison

## 2.2 Les changements liés à la mise en œuvre de la filière de collecte, tri et recyclage des jouets

# La traduction dans la grille du barème

## Ajustement des tarifs des jouets de >3kg tout matériaux pour refléter le coût de collecte et de tri.

	Monomatériau plus de 95% <sup>1</sup>	Matériau majoritaire plus de 50% <sup>2</sup>				Sans matériau majoritaire	
	Métal	Papier carton 95% Certifié, Bois, PP <sup>3</sup> , PE <sup>4</sup> et mixte PP <sup>3</sup> et PE <sup>4</sup>	Métal	Papier, carton, bois, PP <sup>3</sup> , PE <sup>4</sup> et mixte PP <sup>3</sup> et PE <sup>4</sup>	Autres plastiques		Autres matériaux
≥ 3 kg et < 5 kg	0,39 €	0,59 €	0,59 €	0,70 €	1,01 €	1,24 €	1,24 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,59 €	0,88 €	0,88 €	1,05 €	1,52 €	1,86 €	1,86 €
≥ 7 kg et < 10 kg	0,73 €	1,09 €	1,09 €	1,31 €	1,89 €	2,33 €	2,33 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,21 €	1,82 €	1,82 €	2,18 €	3,15 €	3,88 €	3,88 €
≥ 15 kg et < 20 kg	1,70 €	2,55 €	2,55 €	3,05 €	4,41 €	5,43 €	5,43 €
≥ 20 kg et < 25 kg	1,74 €	2,62 €	3,11 €	3,73 €	5,39 €	6,62 €	6,62 €
≥ 25 kg et < 30 kg	1,92 €	2,88 €	3,61 €	4,33 €	6,25 €	7,69 €	7,69 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,20 €	3,30 €	4,36 €	5,23 €	7,55 €	9,30 €	9,30 €
≥ 40 kg et < 50 kg	2,54 €	3,81 €	5,33 €	6,39 €	9,23 €	11,35 €	11,35 €
≥ 50 kg et < 100 kg	3,81 €	5,72 €	8,43 €	10,11 €	14,61 €	17,98 €	17,98 €
≥ 100 kg et < 150 kg	4,84 €	7,26 €	12,71 €	15,25 €	22,02 €	27,10 €	27,10 €
≥ 150 kg et < 200 kg	6,78 €	10,16 €	17,79 €	21,35 €	30,84 €	37,95 €	37,95 €
≥ 200 kg et < 250 kg	8,71 €	13,07 €	22,87 €	27,45 €	39,64 €	48,79 €	48,79 €
> 250 kg	9,68 €	14,52 €	25,41 €	30,49 €	44,04 €	54,21 €	54,21 €



	MONOMATÉRIAU PLUS DE 95 % <sup>(1)</sup>		MATÉRIAU MAJORITAIRE PLUS DE 50 % <sup>(2)</sup>				SANS MATÉRIAU MAJORITAIRE
	Métal	Papier carton 95 % Certifié, Bois, PP <sup>(3)</sup> , PE <sup>(4)</sup> et mixte PP <sup>(3)</sup> et PE <sup>(4)</sup>	Métal	Papier carton 95 % Certifié, Bois, PP <sup>(3)</sup> , PE <sup>(4)</sup> et mixte PP <sup>(3)</sup> et PE <sup>(4)</sup>	Autres plastiques	Autres matériaux	
≥ 3 kg et < 5 kg	0,26 €	0,39 €	0,44 €	0,53 €	0,76 €	0,93 €	0,93 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,39 €	0,58 €	0,66 €	0,79 €	1,14 €	1,40 €	1,40 €
≥ 7 kg et < 10 kg	0,48 €	0,72 €	0,82 €	0,98 €	1,42 €	1,75 €	1,75 €
≥ 10 kg et < 15 kg	0,80 €	1,20 €	1,37 €	1,64 €	2,36 €	2,91 €	2,91 €
≥ 15 kg et < 20 kg	1,12 €	1,68 €	1,91 €	2,29 €	3,31 €	4,07 €	4,07 €
≥ 20 kg et < 25 kg	1,15 €	1,73 €	2,33 €	2,80 €	4,04 €	4,97 €	4,97 €
≥ 25 kg et < 30 kg	1,27 €	1,90 €	2,71 €	3,25 €	4,69 €	5,77 €	5,77 €
≥ 30 kg et < 40 kg	1,45 €	2,18 €	3,27 €	3,92 €	5,66 €	6,98 €	6,98 €
≥ 40 kg et < 50 kg	1,68 €	2,51 €	4,00 €	4,79 €	6,92 €	8,51 €	8,51 €
≥ 50 kg et < 100 kg	2,51 €	3,78 €	6,32 €	7,58 €	10,96 €	13,49 €	13,49 €
≥ 100 kg et < 150 kg	3,19 €	4,79 €	9,53 €	11,44 €	16,52 €	20,33 €	20,33 €
≥ 150 kg et < 200 kg	4,47 €	6,71 €	13,34 €	16,01 €	23,13 €	28,46 €	28,46 €
≥ 200 kg et < 250 kg	5,75 €	8,63 €	17,15 €	20,59 €	29,73 €	36,59 €	36,59 €
> 250 kg	6,39 €	9,58 €	19,06 €	22,87 €	33,03 €	40,66 €	40,66 €

(1) Plus de 95 % en masse. (2) Plus de 50 % de la masse totale du produit. (3) Le Polypropylène (PP) (4) Le Polyéthylène (PE).  
Renouvelez le guide des matériaux sur [ecomaison.com](http://ecomaison.com).

<sup>1</sup> Plus de 95 % en masse. <sup>2</sup> Plus de 50 % de la masse totale du produit. <sup>3</sup> Le Polypropylène (PP). <sup>4</sup> Le Polyéthylène (PE).  
Retrouvez le [guide des matériaux](#) dans [le centre de ressources](#) sur [savoir plus](#) sur la définition des matériaux des barèmes d'éco-participation et de la recyclabilité de ces matériaux.



Exemple de petits jouets <3kg collectés



Exemple de gros jouets >3kg collectés

# 3.

## Synthèse de toutes les éco- modulations applicables aux jouets



# Focus sur l'éco-modulation pièces détachées

## ► Définition :

- La **pièce détachée** est une **pièce distincte faisant partie intégrante d'un produit** et rendue **disponible par le metteur sur le marché**.
- Elle est **essentielle pour remplir la fonction principale du produit**, à la **différence d'un accessoire**.
- **La mise à disposition des** pièces détachées s'entend au sens de l'article **L111-4 du Code de la Consommation**.
- Il s'agit donc de mettre à disposition ces pièces « dans des conditions non discriminatoires aux vendeurs professionnels, aux reconditionneurs et aux réparateurs, agréés ou non » [...] « **dans un délai de quinze jours ouvrables** ».



**Critères  
cumulatifs**

1. Seuls les produits multi-composants sont concernés (i.e. ceux qui ont strictement plus de 2 éléments hors éléments de fixation)
2. Les pièces détachées mises à disposition sont celles indispensables à l'utilisation du produit
3. Mise à disposition pendant 2 ans minimum après la dernière mise en marché de la référence produit
4. Une condition à l'application de la prime est l'absence de perturbateurs physiques ou chimiques (tels que décrits dans l'outil d'analyse de la recyclabilité d'Ecomaison) => 2026.

# Focus sur l'éco-modulations pièces détachées

- **Intégration directe de la prime sur la « mise à disposition des pièces détachées » dans le tarif 2026 Jouets.**
- Depuis 2025, la prime est directement intégrée au tarif et les adhérents en bénéficient immédiatement
- Il n'y a donc plus de « cagnottage » avec versement de la prime en N+1 comme sur l'exercice 2024.

	Code Eco-mobilier à 11 chiffres	Nombre d'unité fonctionnelle (unités, tonnes, m <sup>2</sup> ,ml, m3...) [obligatoire]	Tonnage (jusqu'à 3 décimales)	Vos références	Montant HT éco-part
<b>AVANT</b>	32213450571	1		JOUJOU123	<b>2,55 €</b>
<b>APRES</b>	32213450571	1		JOUJOU123	<b>2,30 €</b>

- **Exclusions de cette éco-modulation, leurs tarifs ne changeront pas :**
- Le tarif de la catégorie « 34 – Jouets cadeaux » par lot de 1000
- Le tarif simplifié « 31208120910 » par lot de 100.

# Présentation des éco-modulations 2026

	Choix des matériaux	Conception
<b>1. IMR</b>	<b>2026</b> % de PP/PE recyclé <b>&gt;2026</b> % de ABS ; papier carton R % de bois R	
<b>2. Recyclabilité</b>	<b>2022</b> Ecart de tarifs liés à la recyclabilité matériaux <b>2025</b> Ajout d'un >95% papier-carton	<b>2026</b> Non éligibilité à prime si perturbateur de recyclage
<b>3. Durée de vie et d'usage</b>		<b>&gt;2026</b> Malus sur les goodies et équivalents <b>2024</b> Mise à disposition de pièces détachées
<b>4. Gestion durable</b>	<b>2025</b> Labels gestion durable (FSC, PEFC) pour le bois, papier carton	

# 4.

## De nouveaux outils pour vous aider



# Un assistant virtuel désormais à votre disposition

Pour faciliter vos échanges avec Ecomaison, nous mettons à votre disposition un assistant virtuel sur le site [ecomaison.com](https://ecomaison.com) et sur votre Espace Services.

**Cet outil permettra d'obtenir des réponses immédiates à toutes vos questions concernant :**

- la réglementation,
- vos démarches administratives
- l'utilisation de nos outils.

**Ce que ne fait pas l'assistant virtuel : codifier vos produits, répondre à une question spécifique concernant votre compte client.**

**Objectif : plus d'autonomie, plus de clarté, moins de délais.**

**Bénéfices pour vous et vos équipes :**

- Réponses 24/7 aux questions les plus fréquentes
- Informations fiables et mises à jour en continu
- Gain de temps sur les échanges quotidiens.

# L'assistant virtuel sur votre Espace-services

Testez dès aujourd'hui l'assistant virtuel, accessible même hors connexion sur :  
<https://espace-services.ecomaison.com/>



Aide en ligne

 Se connecter

 FR ▾

## Connectez vous à votre Espace Services

Adresse e-mail

Par exemple : nom@exemple.fr

Mot de passe

Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter →

Vous n'avez pas de compte Ecomaison ? [Adhézérez à Ecomaison](#)



Une question ?  
Consultez notre FAQ !



# De nouveaux outils pour vous aider

[Guide des tarifs Jouet 2026](#)

[Générateur de codes simple et multiple Jouet 2026](#)

[Outil de recyclabilité](#)

[Assistant virtuel](#)





ecomaison

## Une question ?

Pour toute interrogation, n'hésitez pas à nous contacter au **0811 69 68 70** ou par e-mail à l'adresse [contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)

Merci de mentionner en objet votre N° de COMPTE Ecomaison à 7 caractères et l'objet de votre demande.

Nous vous répondrons dès que possible.



ecomaison

28/10/2025

Merci